



La convention territoriale globale (CTG) : un partenariat actif

Description :

La convention d'objectifs et de gestion souligne que la convention territoriale globale constitue le cadre contractuel rénové par lequel la Branche formalise son engagement avec une collectivité locale en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des ressources du territoire pour éviter la segmentation des actions et faciliter la définition des priorités. Cette formation propose aux participants d'appréhender ce thème en lien avec la recherche de définition d'un projet social de territoire.

Objectifs :

- Comprendre la démarche de la CTG
- Situer les priorités institutionnelles auxquelles cette démarche se rattache

Programme :

- Explication de la circulaire Cnaf
- Exploration des priorités institutionnelles
- Exemple de mise en œuvre d'un projet social de territoire
- Réflexion sur le travail transversal et décloisonné

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Echanges et débats

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence



Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75



- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Tous publics

Pré-requis :

Aucun

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Connaissance de la Sécurité Sociale

Lieu :

Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 150 €

Modalités animation :

présentiel et classe virtuelle

Formateur :

Intervenant institutionnel

Effectif :

8 à 12 agents

Durée en jours :

1

Durée en heures :

7